



**LOI VISANT À
LUTTER CONTRE LE
TRAVAIL FORCÉ ET
LE TRAVAIL DES
ENFANTS
DÉCLARATION**

2024

INTRODUCTION

Bimbo Canada a préparé cette déclaration d'action concernant les chaînes d'approvisionnement pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2024, conformément à la Loi canadienne visant à lutter contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement.

Le siège social canadien de La Boulangerie Canada Bread, Limitée (connue sous le nom commercial de « Bimbo Canada ») se trouve à Etobicoke, en Ontario. Bimbo Canada est une filiale de Grupo Bimbo S.A.B. de C.V., connue mondialement sous le nom de « Grupo Bimbo ». Bimbo Canada emploie 3 900 personnes et exerce ses activités partout au pays, produisant plus de 1 000 produits sous 18 marques. Cliquez [ici](#) pour en savoir plus sur Bimbo Canada.



LES DROITS DE LA PERSONNE, UN ÉLÉMENT CLÉ DE NOTRE CHAÎNE DE VALEUR

Afin de promouvoir le respect des droits de la personne pour tous les intervenants, nous avons pris des engagements publics qui sont indiqués dans notre Politique mondiale sur les droits de la personne.



Bimbo Canada s'oppose fermement au travail forcé et au travail des enfants, conformément à sa philosophie d'être une entreprise durable, hautement productive et profondément humaine. Dans le cadre de son engagement en faveur des droits de la personne à travers le monde, de ses engagements internationaux et en conformité avec les lois applicables, Bimbo Canada met en œuvre toutes les politiques mondiales de Grupo Bimbo visant à lutter contre le travail forcé, le travail des enfants et les violations des droits de la personne.

Les collaborateurs travaillant dans les secteurs de la chaîne d'approvisionnement et de l'approvisionnement reçoivent une formation obligatoire sur notre Code de conduite des fournisseurs et notre Politique mondiale d'approvisionnement. De plus, tous les collaborateurs doivent suivre chaque année une formation sur notre Code d'éthique et s'engager à le respecter.

Grupo Bimbo dispose d'un comité mondial de gestion des risques qui relève directement du conseil d'administration et se réunit deux fois par an pour procéder à un examen de la détection des risques. L'ensemble des risques, statuts et mesures associés à la liberté d'association, au travail des enfants, au travail forcé et aux conventions collectives ou conditions de travail des collaborateurs non syndiqués figurent dans le rapport annuel de l'entreprise transmis à la Global Reporting Initiative (GRI).

Par ailleurs, un processus de règlement des griefs est en place pour traiter tout manquement soupçonné aux politiques de Grupo Bimbo. Les collaborateurs ont accès à une ligne « Parlez franchement » confidentielle, qui est gérée par une société indépendante et externe, et les intervenants externes peuvent signaler tout cas potentiel de non-conformité à l'adresse sustainable.sourcing@grupobimbo.com.

Grupo Bimbo travaille en étroite collaboration avec ses fournisseurs et a mis en place de nombreuses mesures visant à prévenir le travail forcé et le travail des enfants, tout en continuant à améliorer la détection des risques dans l'ensemble de la chaîne de valeur. Grupo Bimbo poursuit ses efforts en ce sens et prévoit de réaliser des vérifications externes des fournisseurs à la fin de l'année 2025.



100%

Blé 100 % canadien
dans les produits
fabriqués au Canada



100%

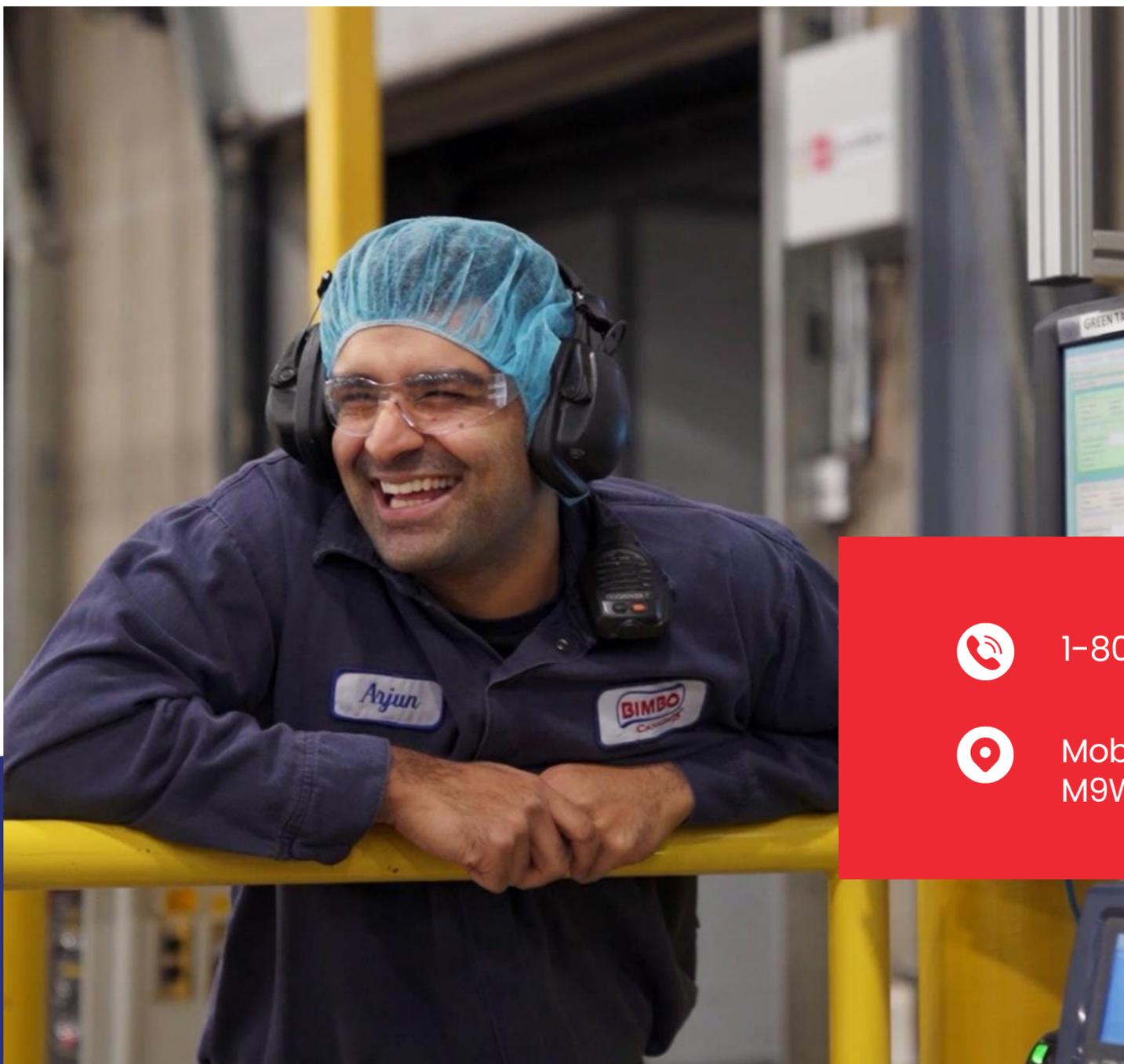
Utilisation exclusive d'huile
de palme durable dans les
produits fabriqués au
Canada

Droits de la personne

POLITIKUES

- Politique mondiale d'approvisionnement
- [Code d'éthique](#)
- [Code de conduite des fournisseurs](#)
- [Politique mondiale sur les droits de la personne](#)
- [Politique mondiale d'agriculture](#)





En savoir **PLUS**



1-800-465-5515



BimboCanadaCommunications@grupobimbo.com



Mobilisation des consommateurs , 2 International Blvd, Etobicoke, ON
M9W 1A2

